

VOL. 11 N° 2

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 21 MARS 2007

Une centrale de répartition des services ambulanciers

Le projet de centrale birégionale de réponse téléphonique et de répartition des services ambulanciers, dans les régions de Lanaudière et des Laurentides, a franchi une nouvelle étape. Le conseil a adopté le plan d'affaires du futur centre de communication santé Laurentides-Lanaudière qui desservira les deux territoires. Ce plan indique notamment les fonctions opérationnelles du centre, le montage financier, de même que l'échéancier de réalisation.

Les centres de communication, qui se déploient à la grandeur du Québec, s'inscrivent dans la foulée de la Loi sur les services préhospitaliers d'urgence pour utiliser le plus efficacement possible les ressources préhospitalières.

La prochaine étape est le dépôt au ministère de la Santé et des Services sociaux pour approbation du projet et du budget.

Accès aux services en langue anglaise

Le conseil a adopté son Programme d'accès aux services de santé et aux services sociaux en langue anglaise 2007-2010. L'Agence se rend ainsi à la demande du MSSS, pour adapter le programme au portait actuel du réseau, suite à la dernière réforme.

Les travaux ont été menés en collaboration avec tous les établissements publics et privés conventionnés, de même qu'avec le Comité régional d'accès aux services en langue anglaise. Entre autres services reconnus, le document mentionne le volet régional du régime d'examen des plaintes de l'Agence. Ainsi, les personnes qui le souhaitent pourront obtenir des services en langue anglaise dans le traitement d'une plainte.

Ouverture du poste de directeur des affaires médicales et universitaires

L'Agence adoptera, lors de sa prochaine séance, un nouveau plan d'organisation pour s'ajuster aux dernières modifications apportées dans ses rôles et fonctions ainsi qu'à la structure du MSSS. Ce plan prévoit le partage des responsabilités actuellement exercées par la Direction des opérations réseau-Direction régionale des affaires médicales et universitaires entre deux directions qui relèveront d'un directeur général adjoint. Une direction aura la responsabilités des services sociaux et de la reddition de compte, l'autre celle des affaires médicales, des mesures d'urgence, des services préhospitaliers d'urgence, de la santé physique et de la santé mentale. Pour assurer la continuité des services, le conseil autorise l'ouverture du poste de directeur des affaires médicales et universitaires, dans le but de le combler le plus rapidement possible.

Les membres du comité de sélection au poste de directeur des affaires médicales et universitaires sont :

Le président-directeur général Monsieur Jean-François Foisy
L'adjoint au président-directeur général Monsieur Claude Piché
Le président du conseil d'administration Monsieur Maurice Blais
Un membre du conseil d'administration Monsieur Yvan Ouellet

Visites d'appréciation dans les CH

Le conseil a pris connaissance du rapport régional présenté au MSSS, suite aux visites d'appréciation de l'application des mesures de prévention et de contrôle des infections nosocomiales dans les centres hospitaliers du territoire. Ces visites se sont déroulées les 4 décembre 2006 et 11 janvier 2007.

Elles s'inscrivent dans le Plan d'action sur la prévention et le contrôle des maladies nosocomiales, suite à l'augmentation du taux d'incidence des infections à Clostridium difficile notée dans certains hôpitaux.

Le rapport signale que le suivi des recommandations émises à chaque hôpital sera périodiquement effectué par la Direction de santé publique et d'évaluation de l'Agence. En outre, la direction continuera de s'assurer que les lignes directrices du ministère soient connues et mises en application de façon uniforme dans la région.

Comité de vigilance et de la qualité

Le président du comité de vigilance et de la qualité, monsieur **Maurice Blais**, a présenté au conseil les travaux actuels des membres de cette nouvelle instance. Outre certains dossiers de plaintes, les membres préparent un document d'orientation sur la gestion de la qualité. Pour le comité, ce document sera une référence pour formuler les recommandations inhérentes à l'accomplissement de son mandat. Un plan de communication est également prévu pour faire la promotion du régime d'examen des plaintes et de la qualité des services. Le comité veut aussi intégrer le Forum de la population à ses activités.

Démission comité de vérification

Le conseil a accepté la démission de madame **Doris Gagné** comme membre du comité de vérification et du comité conseil de l'éthique et de déontologie. Madame Gagné a tenu à remercier la directrice des services administratifs de l'Agence, madame **Joyce Thompson-Trudeau**, pour son appui.

Les membres de ces deux comités seront nommés lors de la séance du conseil du 8 mai 2007.

Forum des ententes de gestion

Le président-directeur général, monsieur **Jean-François Foisy**, a fait rapport de la rencontre des agences de Lanaudière, Laval et Laurentides avec le MSSS sur les ententes de gestion. Le MSSS rencontre tous les établissements et agences afin de travailler à une prochaine génération d'ententes de gestion qui refléteront encore mieux les activités des établissements dans la nouvelle structure que sont les réseaux locaux de services. Les ententes de gestion contiennent les attentes à l'égard des services de santé et services sociaux dispensés sur le territoire et les engagements des agences et des établisse-

ments à y répondre. Dans quelques mois, les résultats de ces consultations seront portés à la connaissance des gestionnaires et administrateurs.

Avis de motion

Un avis de motion a été donné pour le projet de règlement concernant le règlement de régie interne du Département régional de médecine générale (DRMG). Il sera proposé pour adoption par le conseil, à la séance du 8 mai prochain.

Parole à l'assemblée

Le conseil a de nouveau accueilli des représentants de l'organisme Entraide pour la déficience intellectuelle du Joliette métropolitain qui poursuivent leurs démarches afin de sensibiliser l'Agence à leurs besoins. L'organisme est très sollicité pour offrir des services de loisirs à sa clientèle. Le conseil s'est dit sensible aux témoignages présentés et assure que les requêtes seront prises en compte.

Services ambulanciers

Le conseil a entendu les représentations de monsieur **André Bertrand**, du Rassemblement des employés techniciens ambulanciers-paramédics du Québec, qui revendique l'élimination des horaires de faction dans les localités de Saint-Donat et Saint-Lin Laurentides. Dans ce type d'horaire, les ambulanciers sont en attente chez eux et doivent se rendre à la caserne où se situe l'ambulance pour répondre à un appel. Le Rassemblement demande l'appui de l'Agence pour que ces deux zones bénéficient d'un horaire régulier (où les ambulanciers sont en attente dans le véhicule et non chez eux) assurant ainsi un temps d'intervention plus court. L'Agence étudiera la requête et répondra à l'organisme par courrier ou lors de la prochaine séance.

Prochaine rencontre du conseil

Mardi 8 mai 2007